



Organisation de la démarche

- ▶ Nous réfléchissons en amont à l'organisation inclusive.
- ▶ Nous prévoyons le financement de la démarche.
- ▶ Nous développons les compétences internes et sensibilisons les équipes sur le handicap.
- ▶ Nous organisons la transmission de l'information auprès des équipes.
- ▶ Nous communiquons sur les possibilités d'accueil auprès des familles et des établissements médico-sociaux.



Accueil de l'enfant/du jeune

- ▶ Nous évaluons les besoins spécifiques de l'enfant avec la famille.
- ▶ Nous associons la famille à l'accueil de son enfant.
- ▶ Nous définissons les modalités d'accompagnement.
- ▶ Nous adaptons l'environnement en mettant en place les moyens et aménagements nécessaires sur le plan matériel, pédagogique et humain.
- ▶ Nous facilitons l'intervention d'un professionnel du soin dans un espace approprié.
- ▶ Nous assurons le soutien de l'équipe pendant la durée d'accueil.
- ▶ Nous élaborons des activités adaptées aux enfants.
- ▶ Nous sensibilisons les enfants valides sur le handicap.

Développement de partenariats et travail en réseau avec les partenaires locaux

- ▶ Nous contribuons à la fluidité des échanges d'informations entre professionnels.
- ▶ Nous facilitons le lien entre les structures aux différents âges de l'enfant.
- ▶ Nous sollicitons le concours des partenaires médico-sociaux pour sensibiliser sur le handicap.
- ▶ Nous accompagnons les familles et les orientons vers les structures ressources.
- ▶ Nous inscrivons et évaluons l'action dans une démarche plus globale de territoire.
- ▶ Nous évaluons l'impact de la démarche inclusive en lien avec les partenaires institutionnels.

